

Organisation provisoire des travaux
Mécanisme d'Experts sur les droits des peuples autochtones
Dixième session, 10–14 juillet 2017

Lundi 10 juillet

10h00 – 11h00: *Ouverture et organisation des travaux*

Discours d'ouverture:

Président ou Vice-Président du Conseil des droits de l'homme

Zeid Ra'ad Al Hussein, Haut-Commissaire des Nations Unies
aux droits de l'homme

Point 1: Élection du Bureau

Discours d'ouverture du Président du MEDPA

Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

11h00 – 13h00: *Point 3: Nouveau mandat du Mécanisme d'experts sur les
droits des peuples autochtones : activités et méthodes de
travail*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 18h00: *Point 3: Nouveau mandat du Mécanisme d'experts sur les
droits des peuples autochtones : activités et méthodes de
travail*

Mardi 11 juillet

10h00 – 13h00: *Point 5: Dialogue avec les institutions nationales et régionales
des droits de l'homme et des mécanismes similaires*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 18h00: *Point 4: Étude et avis sur les bonnes pratiques relevées et les
problèmes rencontrés par les peuples autochtones pour ce qui
est des activités commerciales et de l'accès aux services
financiers*

Mercredi 12 juillet

9h00 – 11h00: *Réunion de coordination entre le Mécanisme d'experts, l'Instance permanente sur les questions autochtones et la Rapporteuse spéciale sur les droits des peuples autochtones (réunion privée)*

11h00 – 13h00: *Point 7: Participation des peuples autochtones aux activités du système des Nations Unies*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 18h00: *Point 6: Dixième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : bonnes pratiques et enseignements tirés de l'expérience*

Jeudi 13 juillet

10h00 – 11h00: *Point 6: Dixième anniversaire de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones : bonnes pratiques et enseignements tirés de l'expérience*

11h00 – 13h00: *Point 8: Activités intersessions et suite donnée aux études thématiques et à l'avis sur les droits à l'héritage culturel et à la santé.*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 16h30: *Point 9: Travaux futurs du Mécanisme d'experts et thème de la prochaine étude annuelle*

16h30 – 18h00: *Point 10: Propositions à soumettre au Conseil des droits de l'homme pour examen et approbation*

Vendredi 14 juillet

10h00 – 13h00: *Réunion privée*

Déjeuner: Événements parallèles

15h00 – 18h00: *Point 11: Adoption des études et rapports*